



décembre 2011

n°2

Mare&Vous

la lettre d'information du Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté

Actualité



Des découvertes sur le réseau d'Emagny, Monclely et Chevigney-sur-l'Ognon

Dix nouvelles mares ont été identifiées cette année sur le territoire communal de Monclely grâce à la contribution de Bernard Vincent, habitant et naturaliste du village. Les mares nouvellement identifiées se trouvent dans la partie ouest du réseau et de par leur localisation viennent compléter la fonctionnalité de ce dernier. Elles constituent en effet des relais entre le pôle principal de mares situé de part et d'autre de la Lanterne sur Chevigney et Emagny et le pôle secondaire situé au sud-ouest de Monclely. La fin d'année 2011 a par ailleurs permis d'ajouter trois espèces patrimoniales supplémentaires à la faune et à la flore des mares du réseau : le sonneur à ventre jaune (adultes, juvéniles et têtards), l'agrion nain présent notamment sur l'une des mares créée en 2009 et *Isolepis setacea* petite cypéracée vulnérable en Franche-Comté.

Une implication multipartenariale



En mai dernier, une population de tritons crêtés a été découverte dans la mare d'une parcelle forestière communale de Denezières (39) par les élèves du collège de Clairvaux-les-Lacs accompagnés de leur professeur

et de Jura Nature Environnement. Recreusée mécaniquement par l'ACCA locale avec le soutien de la Fédération des chasseurs du Jura, cette grande mare héberge la seule population connue pour l'ensemble des plateaux intermédiaires entre la rivière d'Ain et le Haut-Jura depuis 1992 (source LPO FC). Démonstration est faite

que pour la conservation de cette espèce rare aux exigences écologiques particulières, l'implication de tous les acteurs d'un territoire est nécessaire... Une meilleure connaissance du fonctionnement de cet écosystème est également primordiale : au grand dam de ces amphibiens, cette zone humide accueille désormais quelques poissons, au rôle néfaste pour ses habitants.

Triton crêté

V. Dams, Jura Nature Environnement

Edito

Entre terre et eau, tourbières et mares participent à un écosystème encore peu compris, mais bien utile. Les zones humides sont d'abord d'importants réservoirs de biodiversité. Elles ont aussi une fonction d'épuration et de régulation des eaux. En périodes extrêmes allant de sécheresses en inondations, leur rôle « tampon » permet d'amortir l'amplitude des cycles climatiques, prévenant ainsi des risques naturels.

Ces espaces naturels ou semi-naturels rendent donc de nombreux services à l'homme. Seulement, depuis le début du XX^e siècle, les deux-tiers de leur surface ont disparu, notamment sous la double pression de l'intensification agricole et de l'urbanisation.

La préservation de ces zones humides tient en deux mots : sensibilisation et partenariats. Sensibilisation du public à l'importance écologique de ces milieux d'une part. La mare est une ressource pédagogique idéale pour apprendre la biodiversité aux plus jeunes. De 2007 à 2009, ce sont plus de 2 100 jeunes francs-comtois qui ont pu être sensibilisés. Ces actions locales contribuent à une nouvelle dynamique en faveur des mares et à une implication plus forte des collectivités pour leur entretien et leur préservation.

Cette implication des collectivités de terrain est primordiale. Comme une mare dépend d'une autre mare de son réseau, les collectivités locales dépendent d'autres collectivités de leur territoire. Le PRAM agit ici comme une plate-forme de coopération. A partir d'outils comme l'inventaire des mares, le site Internet www.mares-franche-comte.org ainsi que cette lettre d'information, et sur le modèle des réseaux de mares pilotes, ce sont demain des centaines d'actions qui pourront être conduites par différents acteurs locaux. Il s'agit de structurer pour mieux avancer ensemble.

Le 2 février 2012 aura lieu la journée mondiale des zones humides. L'occasion d'utiliser les outils de ce programme pour entreprendre des actions de préservation ou des animations !

Christophe Perny,
Président du Conseil général du Jura



Sonneur à ventre jaune

Le PRAM,

une assistance technique pour tous...

Les objectifs du Programme régional d'actions en faveur des mares de Franche-Comté (PRAM) s'articulent sur la préservation et la connaissance de ces milieux remarquables et de leur fonctionnement, notamment au regard de réseaux de mares. Outre les actions spécifiques liées aux réseaux pilotes de mares (cf. *Mare&Vous* n°1) permettant de mettre en place des actions de type conservatoire (création et restauration de mares, amélioration de la connectivité, etc.), le PRAM, lors de sa création en 2005, s'est donné un but d'exemplarité afin de susciter à l'échelle de la région Franche-Comté le maximum d'actions en faveur de ces milieux.

Dessein ambitieux qui devait permettre de laisser émerger deux dynamiques importantes, un réseau régional de gestionnaires des mares et un appel à projets démultiplié à l'échelle régionale.

Il a trouvé un premier écho positif lors de cette année 2011 avec la mise en œuvre d'une assistance technique auprès des particuliers et collectivités publiques demandeurs.

En effet, nombreux sont ceux qui éprouvent un intérêt pour ces milieux remarquables et qui s'inquiètent de leur préservation, mais qui n'ont pas toutes les clés pour mener à bien une gestion respectueuse et efficace des mares...

C'est ainsi que le Conservatoire régional des espaces naturels et l'ONF FC ont décidé de mettre à disposition leurs connaissances et expériences de gestion de ces écosystèmes et de leur matrice, au travers de conseils, d'expertises et de diagnostics, voire d'une assistance technique sur le terrain pour orienter au mieux les projets de particuliers ou de certaines structures souhaitant préserver leur patrimoine naturel.

Privilégiant des démarches en lien avec la connectivité biologique ou des mares menacées de disparition, le PRAM a su apporter cette année de nombreux conseils et expertises techniques, tels que des préconisations de gestion et des accompagnements sur le terrain d'opérations de restauration à des acteurs aussi diversifiés qu'investis dans la protection des mares et de l'environnement en général.

Un réseau de mares à Saint-Rémy

Dans le cadre de son projet TRANS-PHERES et de l'intégration d'éléments de la Trame Verte et Bleue au sein de son Plan Local d'Urbanisme, la commune de Saint-Rémy (70) a souhaité créer un réseau de mares sur l'une de ses parcelles. Désirant constituer un véritable réservoir de biodiversité accessible au public pour sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques environnementales, la commune a sollicité l'expertise du Conservatoire pour la constitution d'un réseau de cinq mares. Des sondages du terrain ont été effectués pour délimiter les emplacements des mares puis le Conservatoire a défini la physionomie de ce réseau de mares en concertation avec l'association d'insertion Chantiers Environnement qui les creusera. La commune suivra les préconisations techniques proposées par le Conservatoire qui encadrera la mise en place des travaux.

À terme, un sentier de découverte serpentera entre les mares idéalement intégrées au sein d'un verger conservatoire et l'une d'elles servira pour l'arrosage d'une culture biologique attenante.



Sondages du terrain effectués en présence de la commune et du prestataire en octobre 2011 pour définir les emplacements des mares.

Les mares, un support pédagogique idéal...



L'école communale de Gennes (25), travaillant dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement (« Sur la piste des ENS ») du CG25) avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté, sur conseil de cette dernière, a sollicité le Conservatoire afin de l'accompagner dans un projet pédagogique autour du thème des mares.

À l'issue d'une rencontre sur le terrain avec Isabelle Minotti, directrice de l'école et Maryse Millet, maire de la commune, le Conservatoire a diagnostiqué une mare préexistante en mauvais état de conservation. Différentes préconisations de gestion ont alors été élaborées pour retrouver un écosystème en bon état et l'école a pu profiter de conseils pour la conduite du projet. C'est ainsi que, via l'accompagnement du Conservatoire, un parent d'élève a curé cette mare avec une pelle mécanique et les enfants ont travaillé aux reprofilages des berges et à la restauration de la végétation aquatique. Un panneau pédagogique a ensuite été installé par l'école et la commune s'est engagée à entretenir le milieu. Cette mare est aujourd'hui un support idéal pour faire découvrir aux élèves les grands principes de la nature et de sa biodiversité.

Les élèves de l'école de Gennes lors de l'inauguration de la mare en juillet 2011.

Rencontre avec... Guillaume Blondel

chargé de mission du site Natura 2000 « Vallée de la Saône »,
à l'Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs

Pour quelle raison avez-vous sollicité le Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté ?

Il nous a semblé important de faire appel au CREN, expert régional dans la préservation et la gestion des mares, dans le cadre d'un projet de contrat Natura 2000 visant à réhabiliter une mare forestière qui tend à se refermer.

Une ébauche de cahier des charges avait en amont été réalisée en partenariat avec l'ONF et la commune de Conflandey (70), à l'initiative de cette action, s'appuyant sur la bibliographie et divers retours d'expérience. Cependant, dans le domaine de la restauration de milieux naturels, où il vaut parfois mieux s'abstenir que d'intervenir en omettant un paramètre, il nous apparaissait nécessaire de prendre en amont du projet les avis des différents acteurs.

Que vous a apporté cette assistance technique ?

Nous sommes allés sur le site avec Claire Moreau, chargée d'études au CREN, afin de confirmer les enjeux, les menaces et les préconisations de gestion sur ce site. Cette zone humide d'environ 15 ares se situe dans le Bois des Vernayes, dans la vallée alluviale de la rivière Saône. Elle constitue un site de reproduction important pour les amphibiens. Mais l'atterrissement et la fermeture du milieu menacent à moyen terme la zone humide.

Nous avons beaucoup apprécié la proposition du CREN de créer deux mares aux caractéristiques différentes, afin d'augmenter le



nombre d'habitats potentiels tout en préservant une surface importante de cariçaie.

Ces mares permettront donc d'améliorer la diversité de la zone et ainsi de favoriser notamment la reproduction des amphibiens, dont le sonneur à ventre jaune ou le triton crêté, espèces inscrites à l'annexe II de la Directive habitats-faune-flore et dont la préservation des populations est prévue par le document d'objectif du site Natura 2000 de la Vallée de la Saône.

Et les réseaux pilotes ?

Un bilan a récemment été dressé de toutes les actions réalisées sur les réseaux pilotes de mares pour l'exercice 2009 du PRAM et effectuées en 2009, 2010 et début 2011.

RÉSEAU DE OIGNEY ET SEMMADON (70)

4 conventions de partenariat, soit **10** mares protégées • **8** mares restaurées, **1** mare créée et **240 m** de haie plantés • **9** mares nouvellement diagnostiquées • **7** fiches de suivi créées • Elus sensibilisés investis, nombreux exploitants agricoles sollicités, près d'**une trentaine** d'habitants présents lors de la présentation du plan de gestion du réseau.

RÉSEAU D'EMAGNY, MONCLEY ET CHEVIGNEY-SUR-L'OGNON (25)

1 convention de partenariat, soit **4** mares protégées • **3** mares restaurées dont **1** « mare double », **1** mare créée • **8** mares nouvellement diagnostiquées • **4** fiches de suivi créées • élus sensibilisés investis, dynamique émergente auprès des exploitants agricoles, près d'**une vingtaine** d'habitants présents lors de la présentation du plan de gestion du réseau.

RÉSEAU D'ABERGEMENT-LE-PETIT, ABERGEMENT-LE-GRAND, GROZON ET VADANS (39)

2 conventions de partenariat, soit **3** mares protégées • **1** mare restaurée, **1** mare créée et une future création de mare en attente • **2** fiches de suivi créées • élus sensibilisés investis, nombreux exploitants agricoles et propriétaires forestiers sollicités, près d'**une trentaine** d'habitants présents lors de la présentation du plan de gestion du réseau, **35** personnes présentes lors d'une animation naturaliste sur le terrain.

RÉSEAU DE LIESLE, ARC-ET-SENANS ET CHAMPAGNE-SUR-LOUE (25, 39)

3 délibérations des conseils municipaux, soit **20** mares protégées • **5** mares restaurées • **5** fiches de suivi créées • élus des communes propriétaires sensibilisés, gestionnaires forestiers sensibilisés et formés, **une trentaine** d'habitants présents lors des tournées forestières ciblées sur les mares (terrain).

RÉSEAU DE FROTEY-LES-LURE ET MOFFANS-ET-VACHERESSE (70)

2 délibérations des conseils municipaux, soit **10** mares protégées • **6** mares travaillées (mise en lumière notamment) • **6** fiches de suivi créées • élus des communes propriétaires sensibilisés, gestionnaires forestiers sensibilisés et formés, **une dizaine** d'habitants ont participé à une conférence sur les mares.

RÉSEAU DE FOUSSEMAGNE, FRAIS, PETIT-CROIX, CUNELIÈRES, DENNEY (90)

Classement en Espace naturel sensible par le Conseil général du Territoire de Belfort • Fort intérêt de **2** communes propriétaires de la quasi-totalité des mares boisées du réseau • **6** mares travaillées (mise en lumière notamment), **2** mares restaurées • **1** mare à vertu pédagogique créée • **6** fiches de suivi créées • élus des communes propriétaires sensibilisés, gestionnaires forestiers sensibilisés et formés, **une trentaine** d'habitants ont participé à une conférence sur les mares.



Zoom sur... les mares forestières



En 2011, sur plus de 3 500 mares recensées par le Programme régional d'actions en faveur des mares, près de 42 % sont localisées en forêt.

Par définition, une mare forestière est entourée d'une strate arborescente développée, qui peut recouvrir tout ou partie de la mare. Ainsi, la surface de l'eau se trouve majoritairement à l'abri des rayonnements solaires nécessaires au développement de la végétation aquatique.

Peu de végétation aquatique signifie alors une faible concentration en oxygène dissous (résultat de la photosynthèse). Cette faible concentration en oxygène limite les processus de dégradation des feuilles et autres débris végétaux qui s'accumulent progressivement au fond de la mare.

Deux phénomènes interviennent dans l'évolution naturelle de ce type de mares : le comblement,

par l'accumulation de matière organique qui surélève le fond de la mare et qui réduit le niveau d'eau et l'atterrissement qui correspond à la baisse du niveau d'eau par la variation du battement de la nappe phréatique. Tous les deux conduisent inéluctablement à la disparition à long terme de la mare au profit d'un autre écosystème : la forêt humide.

Les mares forestières ont très souvent une origine anthropique (creusement pour création d'un point d'eau, extraction de matériaux...). Ces usages étant peu à peu tombés en désuétude, l'entretien des mares a été abandonné, laissant libre cours à leur évolution naturelle : le comblement.

Pour y pallier, les préconisations de gestion du PRAM sont essentiellement de deux ordres : l'ouverture des peuplements forestiers afin d'augmenter l'éclairage de la mare et le développement de la végétation aquatique, ainsi que le curage (enlèvement de la matière organique) pour les mares dont le comblement est le plus avancé.

Vous connaissez une mare près de chez vous ?

Participez à l'inventaire régional et remplissez le questionnaire « A vous de participer » sur notre site www.mares-franche-comte.org

A lire, à voir...

Créer une mare • Dossier technique de la Gazette des Terriers • Guide CPN
Livret complet et très détaillé pour tout savoir sur la création d'une mare. A vos pelles ! Dans la même collection, retrouvez aussi **Gérer une mare** et **Animer une sortie mare**.
Pour les commander, [cliquez ici](#).

Créer, aménager et entretenir une mare dans votre jardin • Guide URCPiE Franche-Comté



Imaginez la mare adaptée à vos envies, à votre jardin et à ses besoins. Rapidement, de nombreuses questions peuvent vous submerger. Pour vous aider, découvrez les solutions que propose ce guide pratique.

Disponible sur demande à la maison de l'environnement ou dans les CPIE de Franche-Comté ou [en téléchargement \(700 Ko\)](#) sur notre site.

Manifeste pour les mares et les étangs • European Pond Conservation Network

Ce document expose le cas de la conservation des mares et des étangs d'une manière simple et argumentée.

Disponible [en téléchargement \(5 Mo\)](#).

La gestion des mares forestières de plaine • Guide technique ONF

L'ONF, responsable de la gestion de mares forestières, a mis à disposition de ses personnels ce guide technique permettant de les aider à gérer ces milieux. L'objectif est d'intégrer la préservation de la biodiversité dans la gestion forestière.

Consultable et empruntable au centre de do-

cumentation de la maison de l'environnement de Franche-Comté à Besançon.



Les mares prairiales à triton crêté • Les cahiers techniques du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels

Ce cahier technique est basé sur des exemples concrets et détaillés de gestion du patrimoine naturel à destination d'un public opérationnel.

Disponible [en téléchargement \(3,5 Mo\)](#)

En savoir plus :

www.mares-franche-comte.org

• CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES ESPACES NATURELS DE FRANCHE-COMTÉ

Maison de l'environnement - 7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20 • cren-fc@wanadoo.fr

• OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Direction territoriale F-Comté - 14 rue Plançon - 25000 Besançon
Tél. 03 81 65 78 13 • sophie.tautou@onf.fr

ABONNEZ-VOUS ! Pour recevoir *Mare&Vous*, envoyez votre courriel à l'adresse suivante : cren-fc@wanadoo.fr

Directrice de la publication : Anne Vignot • Rédaction : Bertrand Cotte, Raphaël Vauthier (CREN FC), Sophie Tautou (ONF FC), Vincent Dams (JNE) • Mise en page : Elvina Bunod (CREN FC) • Photos : G. Doucet, C. Moreau, L. Delafolloye, M. Mazuy, M. Scetbon-Didi, F. Tissot, E. Bunod, R. Vauthier, G. Blondel • Dépôt légal : dec 2011 • Numéro ISSN en cours.

Avec le soutien financier de :

